

Pour une autre politique

Le Premier ministre a déçu à TF1, parce qu'il n'a pas encore pris la mesure de la divergence qui oppose le corps enseignant aux ministres de l'Éducation. Très modeste au niveau des moyens, il n'a rien dit sur une réorientation profonde de la politique éducative du gouvernement.

Le mouvement engagé est porteur surtout d'une autre conception de l'école, de ses missions, de nos métiers. Il est le refus de voir le système éducatif renoncer à apprendre des savoirs construits et formateurs, dissoudre l'obligation d'instruire dans la seule gestion des dégâts que provoque la crise chez les jeunes.

La plupart des réformes sont rejetées parce qu'elles sont guidées par une conception condescendante de la démocratisation qui, au nom d'un supposé déficit des enfants des milieux populaires, re-



© DANIEL MAUDOUY

déploie et transforme le temps consacré à l'enseignement en activités stratifiées les éloignant peu à peu de la nécessité d'apprendre. Nous voulons une politique qui rompe avec ces réformes, qui cesse d'affaiblir le contenu et la portée des diplômes, qui arrête de dénaturer nos métiers et de multiplier les contraintes et les contrôles technocratiques par la voie de la déconcentration.

Nous retournons au Premier ministre le compliment que son ministre de l'Éducation n'a cessé de nous adresser : l'Éducation nationale a besoin de milliards certes, mais elle a surtout besoin d'autres idées sur l'éducation.

Il faut respecter les personnels, s'appuyer sur leur expérience pour définir les conditions d'une meilleure réussite des élèves, d'un accès élargi à des diplômes de bon-

ne qualité, pour aider à résoudre les problèmes de violence. La politique scolaire doit contribuer à une politique sociale en faveur des couches les plus meurtries de la population, en faveur de l'intégration, de l'égalité et du développement économique et culturel.

Il faut renoncer à l'autoritarisme, au mensonge médiatique, à la dénaturation de nos métiers ; renoncer à empiler des dispositifs qui mordent sans cesse sur les horaires d'enseignement. Il faut respecter les disciplines, privilégier l'apprentissage de savoirs construits, concevoir des évolutions négociées, préparées, acceptées. Il faut aussi construire des équipes de professionnels compétents capables d'assumer ensemble les problèmes éducatifs. Un accord général pour des humanités renouvelées, accessibles à tous, en conservant ce qui est formateur, en rénovant ce qui ne l'est plus, devrait être construit patiemment entre la communauté scientifique et le monde éducatif. Il faut respecter le caractère national du système éducatif tout en donnant à ceux qui le font vivre

L'élève au centre de la réforme ?

Nombre d'heures supprimées pour chaque élève avec la réforme Allègre (cumulé sur 3 ans : Seconde, Première, Terminale)

	Série L (1)	Série ES	Série S	
Nombre d'heures de cours actuel sur 3 ans (hors options)	3 350	3 046	3 259	
Nombre d'heures de cours perdues avec la réforme (hors options mais avec TPE)	Élèves ayant eu l'AI en Seconde	- 141 (- 4,20 %)	- 59 (- 1,93 %)	- 285 (- 8,74 %)
	Élèves n'ayant pas eu l'AI en Seconde	- 213 (- 6,35 %)	- 131 (- 4,30 %)	- 457 (- 10,95 %)

(1) Évalué à partir d'un profil moyen.

Commentaire

1. La réforme consiste à retirer des heures à tous les élèves pour redonner un peu à quelques-uns. Mais, quel que soit le cas de figure, avec ou sans aide individualisée en Seconde, tous les élèves perdent des heures d'enseignement, et dans

des proportions inquiétantes, de 2 à 15 semaines de cours selon les cas. **2.** Le dégraissage des horaires apparaît inégal selon les séries : de 1,93 % en ES pour les élèves ayant eu l'AI en Seconde à près de 11 % en S pour ceux qui n'ont pas eu l'AI en Seconde. La perte des S est

importante, mais ils étaient mieux dotés par exemple que les ES.

3. Le calcul prend en compte un élément de la réforme qui ne fait pas encore l'objet d'un texte réglementaire, mais auquel le ministre se dit très attaché : la LV2 en S sera évaluée pour le bac en fin de Première. Elle disparaît donc en Terminale, sauf survivance de quelques options ça et là. Il en est de même pour l'enseignement scientifique en Terminale L.

4. Surtout, n'apparaît pas dans le tableau la conséquence de la diminution des horaires dans les col-

lèges, en amont du lycée. Il ne s'agit pas que des horaires planchers. Si l'on en revenait aux horaires de collège d'avant la réforme Haby de 1977, il y aurait 70 000 enseignants de plus dans les collèges.

Les réductions cumulées sur les écoles, les collèges, les lycées aboutissent à la réduction d'une année pleine de formation.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'État s'est constitué une cagnotte sur le dos des jeunes et du service public d'éducation nationale. ■

Francis Berguin

e scolaire

les marges d'initiative qui rendent possible la prise en charge des différences. Il faut renforcer leurs garanties et leur indépendance face à toutes les pressions.

Nous exigeons une politique de recrutement, de formation, de réduction du temps de travail, de résorption de la précarité, au service du renforcement de la qualification, de la stabilité des équipes, du travail collectif et personnel de recherche et de conception de l'enseignement, de l'éducation, de l'orientation. Il faut en finir

avec le gel de l'emploi public, emploi utile et socialement efficace.

Nous attendons des mesures concrètes conjuguant des moyens nouveaux à des modifications de structures pour favoriser le temps d'enseignement, en finir avec les inégalités qui se creusent entre établissements.

Nous attendons que le baccalauréat soit préservé et amélioré, que la profession soit consultée sur l'évolution des disciplines, des programmes et des pratiques. Nous



attendons une amélioration des conditions de travail, une prise en compte de la pénibilité, une réduction des maxima de service intégrant les tâches nouvelles et le temps de concertation. Nous attendons une vraie amélioration des contenus de formation en IUFM et des épreuves de concours.

Un allègement réel du service en début de carrière et une rupture

avec la navigation à vue qui préside aujourd'hui aux recrutements, par une programmation pluriannuelle.

Nous attendons la fin de la précarité, des mesures immédiates pour réintroduire l'équité dans la gestion des personnels et faire respecter l'esprit et la lettre des engagements de revalorisation. ■

Denis Paget

Un milliard : changer d'échelle

En annonçant un milliard au collectif budgétaire, le Premier ministre fait un geste. Mais il sous-estime gravement l'ampleur des besoins accumulés pour mettre l'ensemble du système éducatif à la hauteur de la démocratisation voulue par la nation et en capacité d'affronter les problèmes graves qu'il doit résoudre.

Un milliard correspond environ à 5 000 emplois nouveaux pour l'ensemble du système éducatif. Sachant que les départements qui ont accumulé des retards demandent à eux seuls plusieurs milliers d'emplois, on voit qu'on est loin du compte. Encore faudrait-il d'ailleurs être sûr que le milliard signifie bien des créations d'emplois. Le Premier ministre s'est bien gardé de le dire. Les ralonges destinées aux collèges et aux lycées au titre des réformes n'ont été accordées qu'en HS pour la rentrée 99.

Les demandes minimales mais significatives d'un vrai change-

ment que nous formulons pour le budget 2000, traduisant par exemple les engagements pris auprès des lycéens pour réduire les effectifs, aboutissent à créer immédiatement 27 000 emplois et à recruter en conséquence. Cela donne un ordre de grandeur.

1. Certaines mesures correspondent à des engagements gouvernementaux non financés, par exemple sur l'aide individualisée, actuellement assurée en heures supplémentaires, la diminution des effectifs par classe, la réduction du maximum de service des enseignants dans les disciplines artistiques. Rappelons, par exemple, que 43 % des divisions de Seconde comptent 34 élèves et plus, ce qui revient à dire que plus de la moitié des élèves de Seconde sont dans des classes de 34 et plus, aucune amélioration n'étant intervenue depuis 5 ans.

2. Nous demandons diverses mesures pour les collèges et les lycées : rétablissement du potentiel horaire amputé par la réforme des lycées, augmentation des doubléments en langue, plafonnement des effectifs des classes en ZEP et établissement sensible, moyens

spécifiques pour l'aide aux élèves en grande difficulté en collège. Au total près de 8 000 emplois.

3. Nous demandons des mesures pour l'emploi et la réduction du temps de travail, à hauteur de 15 000 emplois environ, et notamment :

- diminution du service de tous, avec priorité en ZEP et sensible ;
- création d'emplois de remplacement ;
- transformation d'une partie des 800 000 heures supplémentaires en emplois.

4. Nous demandons aussi des créations d'emplois dans les CDI, les CIO, et pour les MI-SE, au total environ 5 000.

5. Enfin, des créations d'emplois de stagiaire, dans la proportion d'un doublement d'ici à trois ans, doivent permettre de recruter les

personnels qualifiés pour faire face aux besoins qui se révèlent aujourd'hui et aux départs massifs en retraite qui s'annoncent.

Dans ce contexte, doivent aussi être intégrées les mesures permettant l'accès des non-titulaires à des corps de fonctionnaires. Rappelons que le ministère diminue les postes aux CAPES-T et agrégations et recrute dans le même temps 17 000 précaires, tout en refusant des détachements, des CFA et des CPA à des titulaires.

Ces chiffres ne doivent pas impressionner. Ils témoignent des retards accumulés. Disons tout net que tout nouveau délai rendra l'addition finale encore plus salée.

Nous ne voulons pas qu'elle soit payée par les jeunes. ■

Francis Berquin, Daniel Robin

Chiffrage de nos demandes (budget 2000)

	Emplois à créer	Coût (en M de F)
Mesures finançant de l'aide et des réductions d'effectifs	3 350	1 104
Mesures pour les lycées	3 763	655
Mesures pour les collèges	4 200	281
Allègements de service (ZEP, enseignements artistiques)	2 410	281
Autres mesures (éducation, surveillance, orientation, remplacements, transformation d'HS, recrutements)	13 350	565
Total	27 073	2 885